

DOSSIER

UN DÉCRET ET UN REFINANCEMENT POUR LE FONDS

100.000 € à distribuer chaque trimestre aux journalistes pour développer des projets de qualité et innovants. Un réel coup de pouce pour l'investigation.

Année exceptionnelle au Fonds pour le journalisme. A plus d'un titre d'ailleurs. Pour commencer l'année, on a fêté ses 10 ans, le 18 février, et on osé rêver à un futur encore plus prospère, malgré la sombre période que nous traversons actuellement. Le thème de la soirée était axé sur «le journalisme de qualité au cours des 10 prochaines années». Le journalisme est en mutation rapide, il est confronté aux réseaux sociaux, aux fake news, à de nouvelles technologies... Comment réagir qualitativement? Et avec quels moyens?

La ministre des Médias, Bénédicte Linard, présente à l'événement, annonçait en primeur que le Fonds serait pérennisé et refinancé. Ce qui ouvrirait de nouvelles perspectives d'avenir pour les journalistes. Ensuite, en plein confinement, le Fonds a innové en organisant un appel à projets supplémentaire, début mai, pour aider les journalistes à creuser les questions de fond liés à la thématique du coronavirus. Une première pour coller au mieux à l'actualité. Enfin, à l'automne, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a concrétisé ses promesses par un décret visant à pérenniser le Fonds tout en augmentant considérablement ses moyens.

L'enthousiasme par rapport à cette aide apportée aux journalistes s'est aussi exprimé début octobre, au parlement de la FWB, quand le décret proposé par le gouvernement a été débattu en commission. Sur les bancs de la majorité (PS, MR, Ecolo) comme de l'opposition (CDH, PTB) tout le monde a souligné les mérites du Fonds et la nécessité de pérenniser et de soutenir davantage ce bel outil. Seule la manière d'y arriver a fait quelque peu débat.

Suite en pages 4 et 5

Jean-Pierre Borloo



Des membres du jury du Fonds (André Zaleski, Gabrielle Lefèvre, Nina Bachkatov) à l'écoute des réflexions sur le journalisme du futur. Photo Marc Simon.

C'EST NOTRE MÉTIER

Journaliste, c'est votre métier. Juriste, c'est le nôtre. Juriste pour l'union professionnelle des journalistes : c'est notre métier au service du vôtre. A l'AJP, il y a 8 salarié-e-s. En tout. Il y a notre Conseil de direction, qui impulse, valide, oriente nos actions. Le service juridique de l'AJP, c'est 2 personnes, avec, en appui, des avocats spécialisés, externes, disponibles, mobilisables souvent dans les 24h. Une petite structure, mais qui a été doublée cette année : les dossiers juridiques, qui vont de consultations « simples » à l'action judiciaire, offensive ou défensive, s'empilent. Licenciements de journalistes salarié-e-s, respect des freelances, problèmes avec l'Onem ou l'Inasti, photos volées, plagiats, violences policières, accès à l'info, conditions de

travail, (cyber)harcèlement, usurpations d'identités... Mais aussi : transposition de directives, nouvelles législations, lobbyings et auditions en tous genres, là où le cadre juridique futur de votre activité se décide...

L'AJP veut être où les journalistes en ont besoin : c'est précisément pour cela que les unions professionnelles ont été créées. Ne nous dites pas merci : c'est notre métier, on est payé-e-s pour ça... et vous, vous cotisez pour ce service. Ce travail, nous le faisons avec passion, avec engagement, avec détermination. Car il a du sens : celui de protéger le métier de journaliste, le vôtre.

En augmentation chaque année, notre budget n'est cependant pas illimité, la défense des membres se faisant sur fonds propres, ceux constitués par vos

cotisations. Il arrive par conséquent que notre systématique balance des intérêts conduise parfois à renoncer à une action légitime mais dont le bénéfice serait minime en regard du coût de l'action. Tout comme, et c'est ici toute l'importance du conseil d'un.e professionnel.le, il nous faut parfois dire à nos membres que leur dossier n'a que très peu de chances en justice.

Et quand nous gagnons (en justice, à l'amiable, par du lobbying efficace...), ce qui arrive très souvent, nous sommes sans doute trop discrets. Vos mercis nous vont alors droit au cœur !

Prenez soin de vous. Nous prenons soin de vos droits.

Martine Simonis et Gilles Milecan



juriste@ajp.be

N°229

SOMMAIRE

- 02-03 AJP : les formations AJPro se sont réorganisées tout au long de l'année \
- 07 Rue de la déonto : images d'hôpital, prudence \
- 08 Journaliste à la Une : Sang-Sang Wu

LE RENOUVEAU DU FONDS POUR LE JOURNALISME

Le soutien au journalisme d'enquête devient structurel, via l'adoption d'un décret en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une consolidation qui passe aussi par un doublement des montants attribués aux journalistes.

UN DÉCRET ET UN REFINANCEMENT POUR SOUTENIR LE JOURNALISME



La ministre Linard annonçait, lors des 10 ans du Fonds, la prochaine adoption d'un décret ainsi qu'un refinancement. Photo Marc Simon.

Suite de la [page 1](#)

L'idée d'adopter un décret découle de la volonté d'inscrire le Fonds pour le journalisme dans la durée. Jusqu'à présent, le Fonds a été financé grâce à des conventions pluriannuelles prévoyant une enveloppe annuelle de 250.000 €, puis de 275.000 € en 2018. Chaque fois, au terme de la convention, l'AJP devait renégocier le financement avec les ministres concernés. Du côté néerlandophone du pays, l'arrivée au pouvoir de la N-VA a montré que certains acquis pouvaient être rapidement reniés, comme ce fut le cas avec le Fonds flamand pour l'innovation journalistique. Disparu sur simple décision politique.

Adopter un décret est une bonne chose mais il fallait encore parler des moyens du Fonds. Lors du débat en commission, le projet de décret prévoyait toujours une subvention annuelle de 275.000 €. Mais la majorité laissait entendre que ces moyens allaient être revus à la hausse. Et effectivement, dans la foulée s'est déroulé un conclave budgétaire. Le vendredi 9 octobre, la ministre Linard a annoncé que le Fonds sera désormais doté d'une subvention annuelle de 500.000 €.

DÉVELOPPER L'INVESTIGATION

Un solide coup de pouce à l'investigation en Fédération Wallonie-Bruxelles! Concrètement le Fonds sera doté d'enveloppes trimestrielles de 100.000 €, au lieu des 50.000 € actuels. L'AJP se réjouit de cette décision et surtout des perspectives que cela apportera au travail qualitatif des journalistes et des médias.

Si ce financement permettra de développer le journalisme de qualité en FWB, en donnant le temps et les moyens aux journalistes, il faudra aussi que les médias jouent le jeu, qu'il consacrent davantage de temps d'antenne ou d'espace à l'enquête, à l'investigation et au grand reportage. Une tâche indispensable



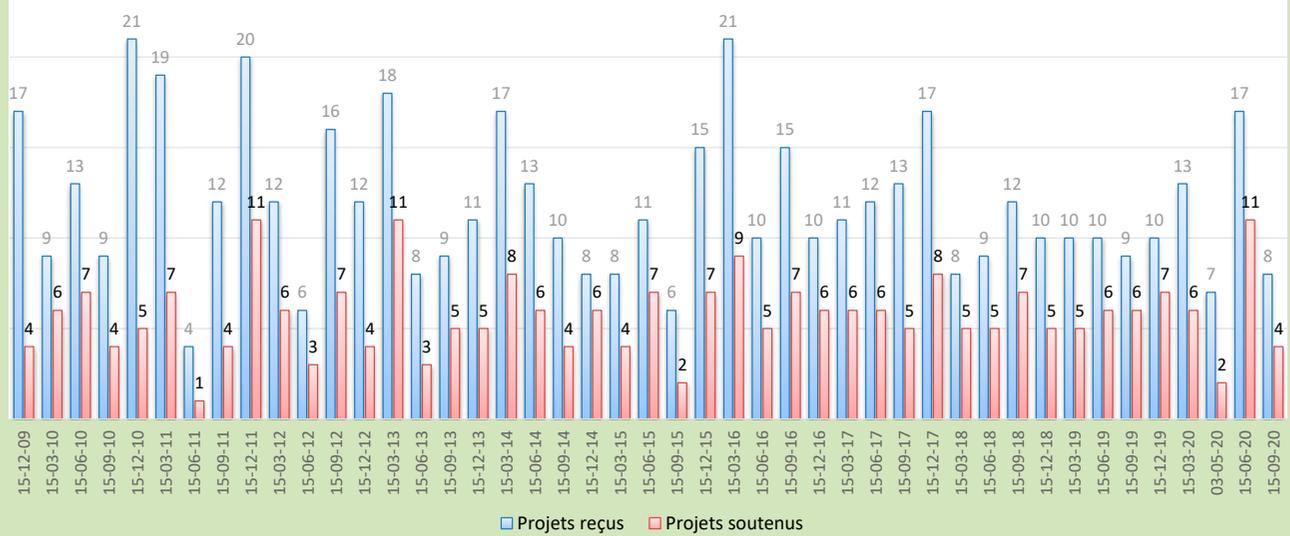
FICHE TECHNIQUE



<https://fondspourlejournisme.be/>

Le Fonds c'est :

- ▶ quatre appels à projets par an, les 15/3, 15/6, 15/9 et 15/12;
- ▶ pour les journalistes agréés, professionnels ou stagiaires;
- ▶ qui veulent développer un projet d'enquête, d'investigation ou de grand reportage qui, sans l'aide du Fonds, ne pourrait être réalisé;
- ▶ qui rentrent un dossier complet (lettre de motivation, explication du projet, budget, CV simplifié, accord de publication/diffusion d'un média);
- ▶ qui veulent aussi développer un projet innovant dont les aspects journalistiques pourraient être pris en charge par le Fonds;
- ▶ un jury indépendant qui sélectionne les projets et qui fixe le montant des bourses;
- ▶ un processus de financement souple et efficace qui permet de libérer rapidement 2 tiers de la bourse, et le solde une fois le travail réalisé;
- ▶ une possibilité pour les médias de se démarquer de la concurrence par la qualité;
- ▶ une opportunité pour les journalistes d'être primés en Belgique et à l'étranger.



En 11 ans, le Fonds pour le journalisme a soutenu 258 projets de qualité sur 536 demandes reçues.

ALISME DE QUALITÉ VIA LE FONDS

notamment pour contrer les effets dévastateurs des fake news mais aussi pour redonner plus de crédibilité à la profession.

Le décret précise aussi qu'il s'agira de développer un journalisme innovant, créatif, notamment dans des formats numériques.

C'est effectivement une excellente chose, qui nécessite des moyens financiers pour que ces nouveaux médias atteignent la qualité professionnelle. On l'a vu, il y a une dizaine d'années avec les webdocs, puis avec le développement de pure-players et maintenant

avec les podcasts. Il faut aider les journalistes à maîtriser ces nouveaux formats. Mais l'innovation ne doit pas être le seul critère ; le jury est, et restera, intransigeant sur le contenu journalistique.

Jean-Pierre Borloo

EN 11 ANS, 258 PROJETS SOUTENUS

44 appels à projets bouclés, soit un tous les trimestres depuis 11 ans. On devrait même en ajouter un 45^e vu l'appel exceptionnel organisé le 5 mai, en plein confinement Covid-19, pour aider les journalistes à travailler en profondeur sur la thématique du coronavirus et des conséquences sociétales.

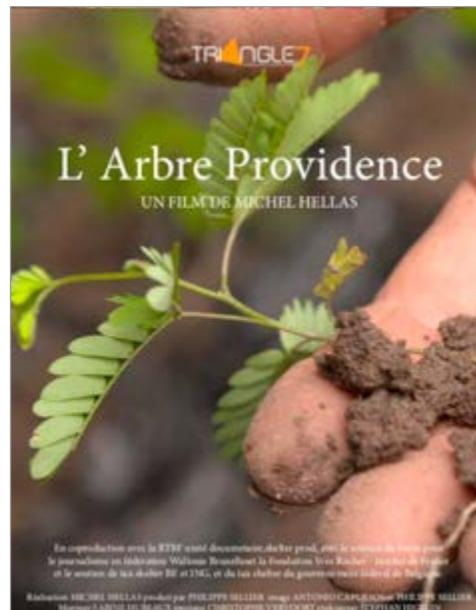
L'appel Covid, comme on l'a appelé, n'a pas connu un réel succès. Il n'a reçu que 7 propositions de sujet. Et le jury, soucieux du respect des critères qualitatifs du Fonds, a décidé de soutenir deux enquêtes seulement, pour un total de 16.500 €. En mai, quand cet appel s'est terminé, il était probablement encore trop tôt pour prendre du recul et proposer des enquêtes approfondies sur la crise que nous traversons. Les journalistes avaient encore le nez dans le guidon. Des projets dits « Covid » sont encore parvenus au Fonds lors des appels de juin et de septembre, ce qui tend à montrer que les journalistes avaient besoin de plus de temps pour construire des projets de fond.

Fin septembre le Fonds a donc bouclé sa 11^e année de fonctionnement. Une année où le jury a distribué 30 nouvelles bourses pour un montant global de 197.717 €. Des bourses dont le montant fluctue entre 2.000 et 15.500 €.

Plus globalement, en 11 ans de fonctionnement, le Fonds pour le journalisme a distribué pour 2.020.874 € d'aides aux journalistes. A de nombreux journalistes: il y a eu 146 bénéficiaires différents, pour 258 projets soutenus sur 536 déposés. 83% de journalistes professionnels et 17% de stagiaires. Certains

journalistes sont aussi des habitués du Fonds, comme Olivier Bailly (soutenu 8 fois), David Leloup (7) et Frédéric Loore (6), des « aficionados » de l'investigation.

Parmi les médias, bénéficiaires indirects du Fonds, on trouve en tête la RTBF (62 projets), *La Libre* (40) puis *Le Soir* (34) et *Le Vif* (33). Viennent ensuite les magazines habitués aux formats longs comme *Médor*, *24h01* (disparu en 2018), *Alter Echos* et *Imagine Demain le monde*. Au total, 62 médias différents ont bénéficié d'une plus-value due au Fonds.



En 2020, Michel Hellas a reçu un prix au festival du film de Porquerolles, en France, pour "L'arbre providence" soutenu par le Fonds.

Des formats journalistiques nouveaux ont aussi été financés par le Fonds cette année, comme le podcast "Dring Dring" d'Aubry Touriel, pour *Daar Daar*, ou les capsules vidéo dynamiques de Marion Jaumotte et Pierre Lambert, diffusées sur *VivreIci.be*. Le Fonds a aussi financé des enquêtes de fond dans de nouveaux magazines : "une histoire des frères Bayat" de Nicolas Taïana et Guillaume Gautier dans *Eddy* ou "la guerre du béton" par Sang-Sang Wu dans *Tchak* !

Parmi les bénéficiaires du Fonds, ce sont toujours les indépendants qui sont davantage aidés (75% des bourses) et le genre journalistique privilégié, de peu, est l'enquête (53%), contre 47% pour le reportage. Les thématiques traitées sont plus belges qu'étrangères.

Le nombre de projets reçus et soutenus varie fort d'un appel à l'autre, il ne semble pas y avoir de tendances marquées. C'est assez aléatoire. Le jury du Fonds regrette qu'il n'y ait pas plus de journalistes qui reviennent sur une actualité pour la traiter en profondeur, avec davantage de recul, d'analyse ou d'enquête de terrain. Pas besoin nécessairement d'aller au bout du monde avec une bourse du Fonds. Les sujets prévisibles (élections, anniversaires, débats de fond...), récurrents (événements annuels, rencontres sportives...) ou qui s'inscrivent dans la durée (crise du coronavirus, questions migratoires...) peuvent aussi être traités avec une plus grande profondeur.

J-P B.

ENQUÊTES, REPORTAGES, WEB, TV, PHOTO, PRESSE ÉCRITE...

Une sélection de la vitrine du Fonds: <https://fondspourlejournisme.be/vitrine/>

AGNÈS LEJEUNE AU BONHEUR DES DAMES?



Une enquête de la journaliste Agnès Lejeune et de la réalisatrice Gaëlle Hardy auprès des aides ménagères. Quel parcours, quel vécu, quel respect, quelles conditions de travail? Une immersion réussie.

RTBF – Avril 2019

COLLECTIF HUMA WHAT THE FOOT ?!



Le Collectif Huma, composé de photographes et de rédacteurs, a parcouru le monde à la découverte du foot féminin. Combats féministes, exploits sportifs, défis politiques... une belle enquête de société.

La Libre, Le Monde, RTBF... – Printemps 2019

AUBRY TOURIEL DRING DRING



Le journaliste Aubry Touriel a sillonné les routes de Flandre. Il a tendu son micro pour voir ce que les Flamands pensent, ce qu'ils connaissent de la Wallonie, ce qui les inquiète et les réjouit... Pour en faire quatre podcasts.

DaarDaar.be – Octobre 2020

CATHERINE JOIE VÉTÉRINAIRES SURMENÉS



Une enquête de terrain de la journaliste Catherine Joie et de la photographe Gaëlle Henkens parmi les producteurs de viande en Wallonie. A la rencontre de vétérinaires surmenés. Enquête collaborative.

Le Vif – Novembre 2019

PIERRE LAMBERT RESTART



La crise du Covid-19 saisie comme un tremplin. Pierre Lambert et Marion Jaumotte ont dressé des portraits vidéo d'entrepreneurs imaginatifs. Des capsules faites pour le web.

Vivrelci.be – Été 2020

DAVID LELOUP ENQUÊTE OGÉO FUND



Le journaliste David Leloup a bénéficié d'une fuite volumineuse qui lui a permis d'analyser des documents internes de Land Invest Group. Et de faire des liens entre des liégeois et des anversois, PS et N-VA.

Le Vif – Novembre 2018



Faire bonne impression

Votre imprimeur est certifié FSC- PEFC et utilise du papier issu de forêts gérées de manière responsable.



artoos group

innovative marketing execution

Avec les solutions d'artoos group, assurez le succès de votre communication on et offline.

www.artoosgroup.eu

02 413 02 32